



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Ecole primaire Paul Valéry
91360 Epinay-sur-Orge
Lundi 12 mars 2018



La séance du conseil d'école s'est ouverte à 18h30 sous la présidence de M^{me} Peretti, Directrice d'école.

Etaient présents :

Directrice : M^{me} Peretti

Enseignants : M^{mes} Pallier, Malterre, Mandine, Cazin, Peyrot, Ledrin, Chêné, Leitus, Farout, Arias, Boulanger, Liziard et M. Demaret, Charpenel, Pitoun, Rozé, Beltram et Bonmartin

Représentante de la Mairie : M^{me} François

Représentants de parents d'élèves :

- APIE : M^{mes} Lelouche, Crochet et M. Desportes De La Fosse, El Khamsi, Randoing
- PEEP : M^{mes} Squivée, Cote et M. Cousaert

Etaient absents et excusés :

RASED : M^{mes} Somme et Letierce

D.D.E.N : M. Naszalyi

APIE : M^{mes} Lacquehay, Ammour, Marchau, Guillemot, Batiot, Gloria

PEEP : M^{me} Holleville et M. De Almeida

1) Education à la citoyenneté : Elections des délégués de classe + réunions de délégués

Comme l'an dernier, les enfants ont voté pour élire deux délégués par classe. Ils représentent la classe. Il y a un système de tutorat pour les élèves de CP. Nous avons eu deux réunions de délégués. Ces réunions sont préparées en classe afin que les délégués puissent accomplir leur mission de porte-parole de leur classe. A chaque réunion, un président de séance est désigné et dirige l'assemblée avec l'aide des adultes si nécessaire. Lors des réunions, des projets sont proposés puis votés par l'ensemble des délégués : par exemple, la tenue d'un carnaval au sein de l'école ou encore l'affichage du règlement. Un enseignant et la directrice assistent à ces moments de discussion.

2) Plan Vigipirate : Entrées et sorties à l'école maternelle

Sur les recommandations de l'Education Nationale et en concertation avec Madame François, et dans un souci de sécurité, les trois directrices des écoles maternelles d'Epinay ont pris la décision de fermer l'accès de l'école aux parents. Cette décision est applicable à partir du 3 avril 2018 afin de prendre de bonnes habitudes pour la rentrée prochaine. Les parents des élèves de l'école maternelle seront informés par un courrier écrit individuel et par affichage aux portes de l'école maternelle. Pour les classes de Moyens/Grands, les parents pourront entrer dans la cour de récréation.

3) Projet d'école 2016 / 2019 : Actions 2017 / 2018

Objectif spécifique : Les langages pour penser et communiquer. La formation de la personne et du citoyen.

Objectif spécifique pour l'action annuelle : Développer le langage oral et écrit pour mieux comprendre et communiquer. Développer les principes pour mieux vivre avec les autres.

Descriptif de l'action :

- Cycle 1 : Communication avec les adultes et les autres enfants par le langage en se faisant comprendre. S'exprimer et se faire comprendre en utilisant un langage syntaxiquement correct et précis. Pratiquer divers usages du langage oral. Favoriser l'écoute d'histoires racontées par les élèves de cycle 3 et manifester sa compréhension. Utilisation des interventions danse et musique comme supports de langage lors des retours en classe, écouter autrui, enrichir la phrase et le lexique. Poursuite du travail sur l'élaboration et l'affichage des règles de vie. Mise en place de jeux coopératifs inter classes.
- Cycles 2 et 3 : Mise en place de prises de parole quotidienne devant le groupe. S'exprimer et se faire comprendre dans un langage syntaxiquement correct et précis. Pratiquer divers usages du langage oral. Rendre compte à l'oral d'un échange, d'un écrit. Comprendre une phrase ou un texte entendu ou

lu. Mémoriser et restituer un texte, une réplique. Construire et mobiliser des moyens d'expression en utilisant un vocabulaire adapté. Produire différents types de textes en construisant des phrases correctes et en utilisant un vocabulaire précis. Ecrire des poèmes à la manière de. Organisation des conseils d'élèves : écouter et prendre la parole à bon escient.

Poursuite du travail sur l'élaboration des règles de vie de l'école, de la classe. Favoriser le débat et l'écoute pour mieux vivre ensemble. Travailler sur la coopération et le respect des règles par l'Organisation des élections de délégués avec un système de tutorat. Organisation de réunions de délégués.

Rendre explicite les droits et les devoirs de l'école à l'école par des affichages dans l'établissement. Pratique régulière des jeux de société dans les classes afin de développer une plus grande coopération et un meilleur esprit de jeu et d'équipe. Organisation d'un temps fort autour de la découverte et la pratique de jeux coopératifs (animation DIDACTO en avril 2018 avant les vacances de Paques).

Il est prévu une vente de jeux de société le jeudi avant les vacances sur le même principe que les ventes de livre. Les enfants pourront donc acheter les jeux tester en classe.

Elaboration d'une programmation en EPS sur les jeux traditionnels afin de développer l'esprit d'équipe.

4) Projets et sorties culturelles

Projets :

Cycle 1 :

Dans la cadre du parcours d'éducation culturelle, orientée vers un tour du monde culturel basé sur l'écoute et la danse, du projet d'école :

- Chorale d'école : une fois par semaine à partir de septembre pour les deux classes de MS/GS et à partir de novembre avec les deux autres classes de PS et PS/MS --> Partager un répertoire de chants (comptines et chants d'origines culturelles variées).

Communication aux familles par le biais du lutin de chansons unique de la PS à la GS.

Présentation des chants aux familles lors d'un spectacle en fin d'année scolaire (juin 2018).

- Mise en place d'un projet danse avec intervenant : écoute, expression corporelle et danse --> Construire une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres, avec ou sans support musical. 12 séances sont programmées durant la période de fin mars à fin mai avec, par classe, 1h de danse et 5h de musique.
- Mise en place d'un projet musique avec intervenant : tendre vers une écoute de qualité afin de développer l'attention, la concentration, améliorer la compréhension et la communication orale (les paramètres du son : rythme, hauteur, densité ; repérer et reproduire un rythme corporellement ou avec instruments). Deux spectacles musico-chorégraphiques sont prévus (février et mai) financé par le budget sans nuitée municipal et la coopérative scolaire.

Cycle 2 :

Dans la cadre du parcours d'éducation culturelle du projet d'école :

Arts du goût : Découverte et sensibilisation autour du goût et de l'équilibre alimentaire grâce à l'intervention d'une diététicienne.

Théâtre : Séances d'activités théâtrales avec un intervenant : classe de CE2 A .

Musique : Chorale de classes : chants en anglais. Sortie au conservatoire municipal avec présentation d'instruments et écoute musicale.

Danse et photographie : Organisation d'un carnaval (journée déguisée enfants et adultes) : défilé, danse et prise de photos en vue d'une exposition.

Arts plastiques : Découverte des grandes œuvres (peinture, sculpture, photo) du Musée d'Orsay avec l'intervention d'une conférencière. Puis réinvestissement en classe (à la manière de) et créations plastiques.

Création d'œuvres (utilisation de techniques variées, détournement).

Cycle 3 :

Dans la cadre du parcours d'éducation culturelle du projet d'école

Architecture : La Renaissance --> visite et étude du château de Chambord. Etude de l'architecture d'une ville fortifiée : Provins.

Arts du goût : Découverte et sensibilisation autour du goût et de l'équilibre alimentaire grâce à l'intervention d'une diététicienne.

Littérature/poésie : Ateliers littéraires et de création poétique. Animation autour du livre dans une médiathèque : visite de la médiathèque, recherche de livres à partir d'indices, découverte et lecture de livres de la littérature de jeunesse.

Domaines croisés/paysage : Sorties vélo (découverte du milieu naturel : la forêt) à Rambouillet.

Musique : Ecoute musicale en lien avec la littérature. Analyse d'œuvres musicales. Sortie au conservatoire municipal avec présentation d'instruments et écoute musicale.

Théâtre : Sortie au théâtre. Séances d'activités théâtrales avec intervenant : classe de CM1 B.

Arts plastiques : Création d'œuvres (utilisation de techniques variées, détournement, utilisation des déchets pour réaliser des œuvres).

Environnement/EDD : Intervention CORIF sur le thème de la biodiversité, création d'un espace nature dans la cour de l'école. Intervention SIREDOM sur le thème du tri des déchets.

Cinéma/audiovisuel : Réalisation d'un film d'animation à travers des recettes de cuisine depuis la conception jusqu'à la projection en classe.

Danse et photographie : Organisation d'un carnaval (journée déguisée enfants et adultes) : défilé, danse et prise de photos en vue d'une exposition.

Sorties et spectacles :

Les quatre classes de maternelle :

- Cueillette de Torfou en octobre 2017
- Spectacle « Contes autour du monde » en janvier 2018 – spectacle musico-chorégraphie
- Spectacle « Je crie » en mai 2018 - spectacle musico-chorégraphie
- Sortie à l'Espace Rambouillet en juin 2018

Cycles 2 et 3 :

Spectacle théâtral « Le bel oiseau » avec la compagnie des 3 chardons, le 30 mars 2018 pour les classes de CP et de CE1.

Théâtre de Longjumeau avec la représentation théâtrale « Le petit prince », le 22 mars 2018 pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

Le Parc des félins en mai 2018 pour les classes de CP de Mme Peyrot, de CE1 de M. Demaret et Charpenel et les élèves de CP de M. Rozé.

La Ferme de la Vue à Fericy en juin 2018 pour les classes de CP (Mme Ledrin) et CP/CE1 (Mme Chêné).

Le Château de Vaux-Le-Vicomte en juin 2018 pour les classes de CP de Mme Peyrot et les CP de M. Rozé.

Le musée d'Orsay pour les deux classes de CE2.

Le musée d'Histoire Naturelle en mars/avril 2018 pour les deux classes de CE2.

Château de Chambord en mai 2018 pour les deux classes de CM1.

Provins en juin 2018 pour les deux classes de CM1.

Fondation Claude Monet à Giverny en juin 2018 pour les classes de CM2 et CM1/CM2.

Sortie vélo à Rambouillet en mai 2018 pour les classes de CM1/CM2 et les CM2 de M. Rozé.

Course d'orientation au Port aux cerises de Draveil en juin 2018 pour les classes de CE1 de M. Demaret et Charpenel.

Projets et sorties financés par les subventions mairie et la coopérative de l'école.

5) Fêtes de l'école

Pour l'école maternelle, samedi 16 juin 2018 matin.

Pour l'école élémentaire, mercredi 27 juin 2018 matin avec la même organisation que l'an dernier : stands de jeux pour les enfants avec stand buvette et pâtisseries. Fête durant le temps scolaire avec l'aide des parents.

Seuls les parents aidant à l'organisation de la fête pourront pénétrer dans l'enceinte de l'établissement.

Spectacle de théâtre pour les classes de CE2A et CM1B, samedi 23 juin 2018 matin.

6) Communication Ecole – Familles

L'APIE demande la mise en place d'une liste de diffusion pour prévenir les parents de façon plus aisée (par exemple lors des intempéries). La mairie, qui dispose des adresses mails de l'ensemble des parents, considère qu'elle ne peut configurer cette liste sur l'ordinateur de l'école utilisée par l'éducation nationale vers qui elle renvoie la responsabilité.

7) Rôle de l'enseignant et son action pédagogique en cas d'accueil d'élèves extérieurs à sa classe

Dans l'école, il y a des classeurs d'activités en autonomie, réalisés par les enseignants, permettant d'occuper les élèves extérieurs à la classe lors de leur accueil non programmé dans une autre classe. De plus, chaque élève a une classe définie sur l'année dans laquelle il est réparti lors des absences de son enseignant.

8) Place de la télévision à l'école

La télévision est proposée de façon très sporadique à l'école lors d'une réelle nécessité d'occuper les enfants. Par exemple, lors des intempéries, les enseignants ont dû contacter individuellement l'ensemble des parents. C'est pourquoi ils étaient dans l'incapacité d'occuper les enfants pendant ce temps et ils ont proposé, à ceux qui le souhaitent de regarder un dessin animé. Cette attitude a été liée au manque de moyens fournis pour prévenir les parents d'élèves lors de conditions exceptionnelles.

9) Enseignement des langues

Tous les élèves de l'école élémentaire reçoivent un enseignement des langues. Toutefois, aucun intervenant extérieur n'est envisagé pour améliorer cet apprentissage.

10) Sensibilisation / Prévention aux usages d'Internet

La directrice a envoyé une demande d'intervention à M. Papineau, Directeur Départemental Adjoint de la Sécurité Publique qui a émis un avis favorable. Le major Fraquelli, cheffe de la circonscription de sécurité publique à Sainte Geneviève des Bois a pris contact avec l'école et les interventions en classe sont en préparation. Il est prévu que les élèves de CM2 passent le permis internet.

11) Natation scolaire

Ce sont les élèves de CE1 de l'école Albert Camus qui en bénéficient en ce moment. Madame François annonce que tout se passe bien. Les élèves de CE1 de l'école Paul Valéry débiteront les séances à partir du 3 avril 2018.

12) E.P.S

Les élèves bénéficient d'une séance de sport par semaine au gymnase Mimoun.

De nombreuses activités sportives, organisées par le service des sports d'Epinais : tournoi d'Handball pour les élèves de CM1 ; cross des écoles pour tous les élèves des écoles élémentaires ; course d'orientation pour les élèves de CE1 et CM2 ; natation pour les élèves de CE1 ; journées d'athlétisme pour tous les élèves des écoles élémentaires.

13) Action PEEP : Concours des jeunes lecteurs

Cette année, les enseignants ont pris du temps sur les programmes pour que les enfants puissent rédiger leur texte puis le corriger et l'améliorer. La lecture du roman s'est faite à la maison.

L'école a également participé au concours des jeunes dessinateurs, organisé par la PEEP.

14) Action PEEP : Achat de dictionnaires pour les classes de CE1

La PEEP fournira à l'école 50 dictionnaires conformes aux attentes des enseignants pour les classes de CE1 en septembre 2018 et espère pouvoir continuer à équiper les classes pour les années à venir grâce aux sommes récoltées par différentes actions.

15) Portail Famille

Le Portail Famille va évoluer. Il affichera un calendrier par enfant avec toutes les activités.

Dès les vacances de Pâques, un surcote sera appliqué pour les enfants restants à des activités auxquelles ils ne sont pas inscrits. Il est rappelé aux familles d'inscrire leurs enfants sur le portail. Les explications complètes sur l'utilisation de cette plateforme seront rappelées dans «l'Echo Spinolien».

16) Etude surveillée

Il s'agit d'études surveillées et non dirigées avec des groupes d'environ 20 élèves. Toutefois, tous les CP lisent individuellement puis les devoirs sont vérifiés. Mais les enseignants n'ont pas forcément le temps de faire

réciter les leçons. Certains élèves avaient demandé l'autorisation d'aller en petits groupes dans le couloir pour se faire réciter les leçons. Cette autorisation n'est plus accordée depuis le retour des vacances de février suite aux retours de certains parents se plaignant de savoir leur enfant dans les couloirs.

17) Restauration scolaire

La PEEP se questionne sur les éventuels risques sanitaires de la systématisation de plats en plastique pour chauffer les aliments servis. La Mairie met à disposition l'ensemble des certifications pour confirmer que les moyens de chauffe répondent aux normes permettant d'assurer la sécurité d'utilisation des plats plastifiés.

18) Hygiène de l'école : Toilettes

Les robinets ont été changés en maternelle. Un système de contrôle de l'état des sanitaires est dorénavant assuré par le personnel de restauration. Les toilettes sont nettoyées deux fois par jour. La propreté, causée par le non respect des lieux par les enfants, s'est améliorée en raison d'une surveillance accrue des toilettes.

19) Protection et sécurité des élèves aux abords de l'école : circulation sur l'esplanade

Projet d'aménagement de 26 places de stationnement supplémentaires autour de l'esplanade. Le sol de l'esplanade est revêtu de graviers ; il n'est pas fait pour supporter le passage répété des voitures.

20) La semaine des quatre jours : Organisation

Les horaires seront les suivants : 7H-8H20 garderie / 8H20-11H30 école / 11H30-13H30/ temps méridien - 13H20-16H30 école / 16H30-16H45 gouter / 16H45-17H45 études + 17H45 -18H45 garderie ou 16H45-18H45 garderie. Il n'y aura plus de garderie gratuite. Le mercredi, le centre de loisirs accueillera les enfants soit en journée complète, soit le matin jusqu'à 13h30.

21) Date du prochain conseil d'école :

- N°3 : Lundi 11 juin 2018 à 18h30

La séance est levée à 20H30.

Les secrétaires de séance,
M^{me} Squivée (PEEP)
M. Bonmartin (enseignant)

La Directrice, Présidente du Conseil d'école,
M^{me} Peretti